

SANTÉ AU TRAVAIL

JUMELAGE AVEC OBERWOLFACH

AIDE SUR LA RÉCUPÉRATION D'EAU DE PLUIE

©Michèle Poix

Sur les réseaux

 www.still-info.fr

 commune de Still

Intramuros : commune de Still

Horaires de la Mairie

Du Mardi au Vendredi de 8h00 à 12h00

Le samedi de 9h00 à 11h00

Tél : 03 88 50 00 33

accueil@mairiedestill.fr



SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE 3

INTERCOMMUNALITÉ 8

NATURE 12

DANS LA PRESSE 14

ASSOCIATIONS 18

ETAT CIVIL 22

CONSEIL MUNICIPAL 23

Directeur de la publication :

Alexandre Gonçalves, Maire de STILL

Comité de rédaction :

Johann Guenard, Alexandre Gonçalves, Nicolas Fernandez.

Les illustrations et photos, sauf indications contraires, sont communales ou issues de la base de donnée du logiciel de mise en page.

Réalisation :

Johann Guenard



Imprimé sur du papier
100% recyclé



Chères Stilloises, Chers Stillois

Alors que nous avons entamé une période estivale qui s'annonce chaude et ensoleillée, il est essentiel de prendre conscience des défis auxquels notre commune doit faire face en terme d'approvisionnement en eau potable. En effet, la rareté des précipitations passées et les conditions climatiques actuelles mettent notre ressource en eau à rude épreuve.

Gérons ensemble les défis de la sécheresse et de l'approvisionnement en eau potable, car la rareté se gère et la pénurie se subit.

Le réchauffement climatique et la sécheresse qui en découle est un phénomène qui nous concerne tous. Elle impacte nos activités agricoles, notre environnement, nos jardins, nos ressources alimentaires, en d'autres mots notre vie quotidienne ! Face à cette réalité, il est impératif que nous unissions nos efforts pour gérer cette situation de manière responsable et durable.

Les deux sources qui alimentent le village avaient, au milieu du mois de juin, un débit moindre de 20% par rapport à l'année dernière à la même période, année déjà historiquement sèche.

Nous avons tous un rôle crucial à jouer dans la préservation de notre ressource eau en adoptant des gestes simples.

Limitez votre consommation en eau en respectant l'arrêté préfectoral en vigueur (horaires d'arrosage limités, lavage de voiture interdit, remplissage de piscine interdit,...)

Collectez l'eau de pluie grâce à des récupérateurs qui sont maintenant subventionnés par la Communauté de Communes (un article dans ce présent numéro vous en dit plus).

La commune prend également sa part en menant le projet d'être autonome en eau en récupérant l'eau des toits des bâtiments publics pour l'arrosage des espaces verts (qui est à ce jour déjà fortement réduit), mais également en réfléchissant à la mise en place de citernes d'eau de pluie permettant d'alimenter les toilettes des bâtiments publics.

Alors, cet été, faisons équipe pour le bien de notre commune. Ensemble, nous pouvons relever ce défi avec optimisme et créativité.

Je compte sur vous pour être des actrices et acteurs clés dans la préservation de notre ressource en eau et pour nous permettre de partager les joies de l'été dans notre belle commune, sans grande restriction.

Le Maire,
Alexandre Gonçalves

SANTÉ AU TRAVAIL ET ANALYSE DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX



Dans les collectivités territoriales, chaque employeur doit réaliser une analyse des conditions de travail avec une attention particulière portée aux risques psychosociaux. Les risques psychosociaux sont définis comme un risque pour la santé physique et mentale des travailleurs. Leurs causes sont à rechercher autant dans les conditions d'emploi, les facteurs liés à l'organisation du travail qu'aux relations de travail. Ils peuvent concerner toutes les entreprises quelles que soient leurs tailles et leurs secteurs d'activité. Les partenaires sociaux et les pouvoirs publics sont fortement mobilisés afin de prévenir les risques psychosociaux. Pour la commune de Still, la démarche s'est déroulée en 2022 entre mai et octobre.

Chaque employeur doit réaliser une analyse globale des conditions de travail avec les objectifs suivants :

- Nommer un **Assistant de Prévention** : **effectué**
- Mettre en place des **formations adaptées** à l'ensemble des agents : **effectué**
- Élaborer un **diagnostic des Risques Psychosociaux (R.P.S.)** et, sur cette base, un plan d'actions visant à agir sur les facteurs de RPS : **effectué**
- Mettre en œuvre des **actions de prévention des R.P.S.** : **effectué**
- **Communiquer** et présenter à tous les agents la démarche de diagnostic des RPS : **effectué**
- **Présenter** devant le Conseil Municipal la démarche de diagnostic des RPS : **effectué**
- Intégrer les résultats du diagnostic des R.P.S. dans le "**Document Unique Évaluation des Risques Professionnels**" ou D.U.E.R.P. : **en cours**

Zoom sur les risques psychosociaux

7 catégories identifiées

1. Intensité et complexité du travail

Quantité, pression temporelle, difficultés de conciliation entre "temps de travail" et "hors travail"

2. Horaires de travail difficiles

Hiver, été, heures supplémentaires

3. Exigences émotionnelles

Relation au public, empathie

4. Autonomie - marges de manœuvre

Autonomie procédurale, prévisibilité du travail, utilisation et développement des compétences, participation, représentation

5. Rapports sociaux, relations au travail

Coopération et soutien, conflits et harcèlements, reconnaissance

6. Conflits de valeur

Conflits éthiques et qualités empêchées

7. Insécurité d'emploi

Sécurité de l'emploi, du salaire, de la carrière, changement de qualification ou de métier

Pour la commune de Still, la synthèse ci-dessous a été produite (selon deux classifications).


1. Facteurs de contraintes perçus

Résultat : AUCUN

2. Facteurs ressources perçus

Résultats :

- Conciliation vie professionnelle/vie privée
- Relations et encadrement de proximité
- Sens du travail
- Autonomie et confiance
- Sentiment d'utilité et de reconnaissance
- Relations d'équipe
- Entraide
- Management bienveillant



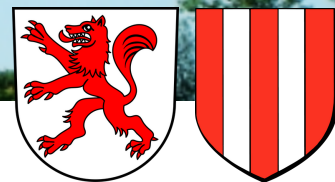
Tous les indicateurs testés dans le cadre de l'étude sont au vert. Le cabinet a relevé les très bonnes conditions de travail des employé.es et le cadre bienveillant qui règne dans l'environnement de travail communal et nous encourage à continuer dans cette voie.



**la fête
des
voisins**

Nous invitons les habitants qui organisent des fêtes des voisins à se manifester auprès de la commune pour un recensement.

JUMELAGE



Arbre de Mai à Oberwolfach

« Maibaum » ou l'arbre de Mai est une tradition allemande. Elle remonterait aux Celtes. Les Celtes célébraient l'arrivée de l'été en érigeant un arbre autour duquel ils dansaient pour chasser les mauvais esprits. Cette coutume s'est ainsi perpétuée malgré quelques oppositions initiales de l'Église. L'écorce est ôtée et l'arbre est décoré d'une simple couronne en branches de sapin laissée à son sommet. Tout le long du mât, des blasons représentant les différents corps de métiers y sont accrochés.

Le traditionnel arbre de maia été érigé à Oberwolfach le 30 avril au soir. Les charpentières et charpentiers de la commune ont placé un sapin de 20 m de haut sur une des places du village. Étaient présents ce jour-là, l'association des commerçants, le groupe folklorique municipal, de très nombreux habitants d'Oberwolfach ainsi que le Maire de Still, représentant notre village afin de faire vivre le jumelage !



Élection municipale à Oberwolfach 18 juin 2023

La commune de Still félicite **Matthias Bauernfeind** pour sa réélection, et se réjouit de poursuivre le jumelage de nos deux communes afin d'entretenir l'amitié franco-allemande.

Dimanche 18 juin, le maire sortant Matthias Bauernfeind a été réélu avec 91,67% des voix et 46% de participation.

Pour l'annonce des résultats à 18 h 45, en plus de nombreux citoyens d'Oberwolfach et des maires des communes environnantes, la commune de Still était représentée par son Maire et son adjointe au jumelage Chantal Sittler qui ont tous deux félicité personnellement Matthias Bauernfeind.



©Commune de Oberwolfach

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945



Une cérémonie pour ne pas oublier

C'est sous un temps gris et maussade que la cérémonie a débuté sur le parvis de l'église Saint-Mathias. Un ciel voilé de respect qui nous rappelle que cette victoire n'en porte que le nom, car des millions d'hommes et de femmes, ont péri sous le joug de la violence et de l'oppression. Bon nombre d'habitants étaient présents afin d'honorer la mémoire de ces victimes, mais également dans le but d'entretenir la flamme du souvenir, pour qu'elle perdure et se transmette aux jeunes générations. Monsieur le Maire, accompagné de tous ses adjoints, nous l'a d'ailleurs rappelé dès l'introduction de son discours : "Il est important que chacune et chacun se souvienne, afin d'envisager la paix avant d'envisager la guerre." Des mots qui résonnèrent comme un rappel glaçant, que la guerre fait encore rage aux portes de notre Europe.



Nous remercions, les élèves de l'école élémentaire de Still, qui ont lu les paroles d'une chanson poignante de Florent Pagny intitulée "Le soldat", sous la direction de Mme Sophie Widloecher, enseignante dans cette même école. Nous remercions la musique municipale et la chorale Saint-Cécile pour leur présence et leurs prestations respectives. Nous remercions aussi les pompiers de la Caserne de Still-Heiligenberg, les Maires honoraires Maurice Boehler et François Widloecher ainsi que les habitants pour leur présence. À la fin de la cérémonie, un vin d'honneur fut servi dans la salle du conseil municipal.

À travers cet article, nous souhaitons honorer la mémoire de **Léon Gautier**. Il était le dernier témoin vivant du débarquement du 6 juin 1944. Entré dans l'armée à 17 ans en 1940, il avait intégré en 1943, le 1^{er} bataillon de fusiliers marins et commandos sous les ordres du capitaine de corvette Philippe Kieffer. Acteurs de la libération, lui et ses 177 camarades auront mis en déroutes les Allemands sur les plages de Normandie. Un évènement et une date qui resteront dans les esprits, miroir de la combativité et de l'abnégation française. Il s'est éteint ce lundi 3 juillet à Caen à l'âge de 100 ans.

TOUT SUR LES TRAVAUX

PLAN DE LUTTE COMMUNAL CONTRE LES INNONDATIONS

Travaux du réseau d'assainissement Grand Rue

Voilà plusieurs années que le problème de dimensionnement du réseau d'assainissement avait été identifié. Une incohérence des diamètres de canalisation d'assainissement se situait entre la rue de la Paix, Grand rue et la rue des Ecoles. Une partie de ce réseau se rétrécissait au bout de la rue de la paix (conduite de 500mm), créant un goulot d'étranglement qui, lors de grosses pluies, empêchait l'écoulement normal et l'évacuation des eaux de pluie. Il était urgent de corriger cette erreur du passé et c'est dans cette optique que la commune de Still a sollicité la Communauté de Communes de Molsheim-Mutzig, en charge de ces questions depuis décembre 2006, afin que des travaux soient entrepris. Une nouvelle conduite de diamètre 800mm a été posée améliorant le réseau de la rue de la paix avec la Grand rue.

Ces travaux importants et nécessaires ont forcément eu un impact sur la vie de nos habitants. C'est pour cette raison que la date du 17 au 28 avril avait été retenue. À cheval sur les vacances d'avril, l'impact pour les habitants était moins important.

La Grand rue est particulièrement affectée lors de grosses précipitations. Ces travaux ne permettront pas de régler le problème entièrement, mais permettront de l'atténuer.

Travaux d'enrobés

La commune a également réalisé des travaux d'enrobés rue du Schleiweg, rue de la Liberté, rue des Vergers, autour de la Salle des fêtes ainsi que quelques trottoirs pour un montant de 37 000 euros H.T.. Quand la météo l'a permis, de nouveaux marquages et la reprise d'anciens marquages au sol ont été appliqués sur toute la commune pour un montant de 5 000 euros H.T..



AIDE FINANCIÈRE POUR LA RÉCUPÉRATION ET L'INFILTRATION DE L'EAU DE PLUIE

La Communauté de Communes de la Région de Molsheim Mutzig s'est engagée, à travers **sa politique de gestion des eaux pluviales**, à améliorer le fonctionnement de ses systèmes d'assainissement et le fonctionnement du **cycle naturel de l'eau**. Pour cela, la collectivité met en place une **aide financière** pour tout foyer souhaitant participer à cette démarche, **en déconnectant tout ou partie de ses surfaces imperméables** (toiture, terrasse, cour pavée...) du réseau d'assainissement public, par la mise en place de **système d'infiltration ou de réutilisation** des eaux pluviales.

Pourquoi participer à cette démarche ?

Participer à cette démarche permet d'agir pour la **préservation de la ressource en eau** et pour la **solidarité amont/aval**, à travers les axes suivants :

- **Anticipation et adaptation** face au changement climatique
- **Economie d'eau potable** notamment lors de périodes de sécheresse
- **Diminution de la saturation** des systèmes d'assainissement publics
- **Limitation des inondations** en zone urbaine





Quel est le montant de l'aide ?

Le montant de l'aide est fixé à **50% des achats ou travaux réalisés, plafonné à 250€ TTC par foyer** (dans le cas de copropriété, le plafond est ramené à 100€ TTC par unité de logement).

Quels sont les aménagements éligibles ?

Tous les aménagements **déconnectant les eaux pluviales du réseau d'assainissement public** sont éligibles à l'aide, comme par exemple :

- l'installation d'un récupérateur d'eau de pluie
- la modification de gouttières
- la réalisation d'une tranchée d'infiltration
- l'aménagement spécifique du jardin, ...

La Communauté de Communes **étudiera chaque projet** avant d'octroyer l'aide.

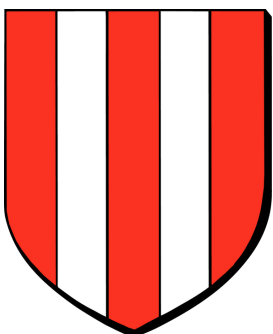
Comment faire pour obtenir l'aide ?

Le demandeur complète le formulaire disponible le site internet la communauté de communes ou en Mairie et transmet les justificatifs suivants :

- **Facture d'achat ou des travaux nominative**, établie après le 30 juin 2022
- **Justificatif de domicile** de moins de 6 mois
- **Relevé d'Identité Bancaire**

L'ensemble des pièces est à déposer ou à envoyer (par courrier ou par mail) à la Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig (2, route Ecospace 67120 MOLSHEIM ou secretariat@cc-molsheim-mutzig.fr).

Pour tout renseignement technique : tdiebold@cc-molsheim-mutzig.fr - 03 88 49 82 58



La commune s'inscrit également dans cette démarche mettant en œuvre un programme pluriannuel d'actions, en déconnectant les gouttières des bâtiments publics du réseau d'eaux usées, en créant une réserve d'eau de pluie pour l'arrosage, en désimperméabilisant l'espace public et en créant des noues d'infiltrations des eaux de ruissèlement.

L'eau de pluie : n'en perdons pas une goutte !

Eviter de polluer l'eau

Les produits de démaillage des toits et murs sont toxiques pour les plantes, les animaux aquatiques et s'accumulent dans mon jardin.

- Je traite mon toit le moins souvent possible.
- Après traitement, je déconnecte le récupérateur d'eau pour les prochaines pluies.



Sous le paillage

Le paillage avec les résidus végétaux du jardin (tontes, feuilles mortes, tailles) permet le développement de la vie du sol qui favorise ainsi l'infiltration.



Au fond du jardin

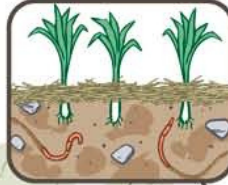
En cas de pluies fortes, l'eau est retenue dans les parties basses du jardin contre un petit modèle de terre. La fine couche d'eau s'infiltrera dans l'herbe.

Dans les heures suivant la pluie, le sol peut alors être spongieux.



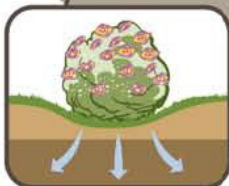
Dans le potager

Le sol, plein de vie, du potager (grâce au compost ajouté et au paillage le protégeant) est très perméable et peut absorber beaucoup d'eau.



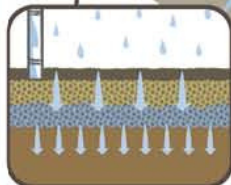
Dans les creux naturels

Le terrain légèrement creux à cet endroit capte plus d'eau, rendant la pelouse plus verte.



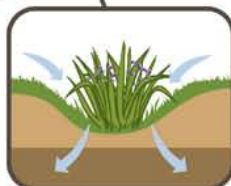
Dans un massif de fleurs

La forme creuse du massif permet de retenir l'eau qui s'infiltrera dans les prochaines 24h.



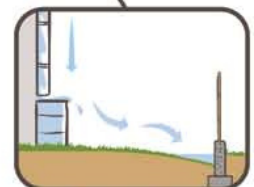
Sous le bitume

La grave drainante : Sous le sol poreux, ou avec une gouttière s'écoulant dedans, l'eau est retenue dans un massif drainant. Cet espace de rétention en gravier, entouré d'un géotextile laisse l'eau s'infiltrer dans le sol.



Sur l'espace public

La noue publique capte les eaux de la route et du trottoir et remplace les caniveaux grâce à une végétation adaptée.



Contre le mur

Le réservoir récupère l'eau de pluie pour l'arrosage. Quand il est plein, il se déverse vers le mur clôture qui retient l'eau le temps qu'elle s'infiltré. Retenir l'eau contre un mur ne le détériore pas et le poids de l'eau d'une pluie ne peut pas le faire céder.



Dans les allées perméables

L'allée perméable laisse l'eau s'infiltrer dans le sol. **Attention** ce sol infiltre également les produits désherbants.

- Je privilégie alors les méthodes alternatives comme l'eau chaude.



BRENNE - BERRY

© CPIE Brenne-Berry

SERVICE DE TRANSPORT À LA DEMANDE



Rappel sur l'usage de ce service

Déplacez-vous au sein des 18 communes de la Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig, vers la Commune de Rosheim et depuis Communes de BERGBIETEN, DANGOLSHEIM et FLEXBOURG vers la CCRMM.

L'objectif de la **Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG** est de permettre aux personnes ne disposant pas de moyens de transport personnels (soit temporairement soit à titre permanent) de se déplacer au sein de la Communauté de Communes pour :

- Accéder aux services publics : hôpital, consultations médicales, services à la population, marchés, gares S.N.C.F., arrêts de bus...
- Ou tout simplement pour se rendre dans leurs familles, chez leurs amis.

Le service est ouvert à toute personne quel que soit l'âge et le motif du déplacement à l'exclusion des trajets scolaires et professionnels ou des trajets pris en charge par un organisme social (la Sécurité Sociale ou le Pôle Emploi par exemple)

Les personnes à mobilité réduite, ont accès au transport à la demande dans les mêmes conditions.

Horaires : du lundi au vendredi : 8h00 - 20h00 -- le samedi : 8h00 - 17h00

Comment utiliser ce service

- 1 Appelez le : 0 810 002 707
(Prix d'un appel local)
- 2 Prenez rendez-vous, en précisant le lieu et l'heure désirés. Merci de réserver 24h à l'avance
- 3 A l'arrivée du véhicule, informez le chauffeur de votre destination, signez le titre de transport qui vous sera remis et réglez votre course.
- 4 Puis laissez-vous conduire !

Tarifs

La tarification des courses est la suivante :

- 3,50 € pour les courses internes à la C.C.R.M.M. (30,00 € les 10 tickets),
- 4,50 € pour les courses vers la Commune de ROSHEIM et les courses depuis BERGBIETEN, DANGOLSHEIM et FLEXBOURG (40 € les 10 tickets).

1 aller / retour = 2 trajets = 2 tickets

Les tickets sont à acheter directement auprès du chauffeur, le jour de la course.

Nid de Chardonneret élégant dans une haie

TAILLE DES HAIES



Interdiction de tailler les haies du 15 mars au 31 juillet inclus

L'Alsace en pionnière

Les deux départements alsaciens sont précurseurs en matière de protection des habitats pour les oiseaux. Depuis une à deux décennies, il y est effectivement interdit de détruire les haies qui abritent leurs nids.

Les insectes disparaissent depuis plusieurs décennies, la chute effarante de leurs populations affecte leurs prédateurs, plus particulièrement les oiseaux, eux-mêmes en mauvaise posture avec un déclin de plus de 30 % en France, et même 40% à 60% dans les campagnes.

En manque de nourriture, les oiseaux se retrouvent régulièrement sans-abri, puisque rien, dans l'Hexagone, n'interdit la destruction des haies qui abritent les sites de nidification.

Sauf en Alsace, depuis 2002 dans le Bas-Rhin et 2012 dans le Haut-Rhin, des arrêtés préfectoraux interdisent à quiconque de détruire ou d'entretenir des haies du 15 mars au 31 juillet inclus, ce qui correspond à la période de nidification des oiseaux.

Dans le Haut-Rhin, il est également interdit d'utiliser des désherbants chimiques au pied des haies toute l'année. Une extension de cette interdiction à tout le Grand Est est à l'étude, voire à l'ensemble du territoire dans la mesure où les constats de déclin sont partout les mêmes en France.

Une responsabilité collective

Les destructions de haies ont un impact négatif sur la biodiversité en général, mais plus particulièrement dans les campagnes. Leur broyage, en période de nidification, détruit directement leurs nids et s'ils résistent, ces derniers sont exposés à la vue des prédateurs. La préservation de la biodiversité relève de la responsabilité collective.

Chacun peut prendre sa part selon le principe du Colibri.

En Alsace, ce sont tout particulièrement les fauvettes, chardonnerets, verdiers, bouvreuils, pies-grièches et autres grives musiciennes qui sont aux premières loges de ces destructions. Heureusement, les arrêtés préfectoraux pris dans nos deux départements leur offrent un sursis.



Chardonneret élégant

Cas particulier des haies dans le jardin

Dans les jardins privés dits intramuros, une exception est faite pour les tailles annuelles. Seule la loi relative à la protection des espèces protégées, y compris leurs nids, pourrait être invoquée pour faire arrêter ces destructions.

Cependant, cette particularité ne doit pas faire oublier notre responsabilité individuelle en matière de protection de la biodiversité. Aussi, il est plus que souhaitable, si cela s'avère nécessaire, de tailler les haies à l'automne !



COMPOSTAGE

Select'om

Tél. 03 88 47 92 20

Le compostage consiste à reproduire ce qui se produit spontanément dans la nature. Sous l'action de micro-organismes (champignons microscopiques, bactéries, vers de terre,...), la matière organique se dégrade lentement au fil des mois et se transforme en un produit comparable à l'humus : le compost.



Le principe de base est " d'assembler les contraires ", c'est-à-dire Sec et Humide, vert et brun, azote et carbone, fin et grossier. En général, les matières vertes, humides et pleines de sèves sont riches en azote alors que les matières brunes, dures et sèches sont riches en carbone.

SONT À PROSCRIRE

Tous les déchets qui ne sont pas d'origine végétale; lingettes, verre, métaux, produits chimiques. Les restes de viandes, de poisson car leur biodégradation dégage une odeur forte, désagréable. Le bois de menuiserie et le gros bois, le sable, les végétaux à décomposition difficile (feuilles de thuya, résineux, laurier), les plantes malades. Les excréments d'animaux carnivores (litières pour chat) et les couches-culottes car ils peuvent être porteurs de germes pathogènes. L'huile de friture, le pain rassis, les sacs plastique (même ceux dit biodégradables), les mégots de cigarettes ainsi que les papiers et cartons imprimés.



© Select'om

LE SELECT'OM VOUS GUIDE !

Bien faire son compost, ça s'apprend ! Le Select'om vous propose régulièrement des ateliers compostage d'1 h 30 qui vous permettent de vous initier et de vous sensibiliser aux principes du compostage. Que vous soyez débutant ou déjà initié, ces ateliers sont ouverts à tous et gratuits.

STILL

Laver de voitures pour financer la classe musicale

Les élèves de CP et CE1 de l'école élémentaire de Still ont organisé, samedi 13 mai, au matin un lavage de voitures aux abords de la salle des fêtes dans le but de financer une partie de leur classe verte.

Les 18 élèves de CP et CE1 s'apprêtent à partir à la Hoube, en Moselle, en classe musicale du 22 au 26 mai prochain avec leurs enseignantes Sophie Wildloeher et Anne Antoni.

Pour aider à financer ce projet, élèves, parents d'élèves et enseignantes ont réalisé plusieurs actions cette année scolaire à commencer par un emballage de

cadeaux dans un supermarché pendant la période de l'avent. La classe a également proposé toute l'année de la vente d'agrumes. Enfin, les enseignantes ont proposé un lavage de voitures près de la salle des fêtes ce 13 mai.

« Les enfants sont très motivés et ont à cœur d'aider », témoignaient les deux enseignantes sur place. « L'action fonctionne bien. Le flux est continu, les villageois jouent le jeu. » Cafés, boissons et parts de gâteaux étaient également proposés sur place, le temps de patienter pendant le nettoyage de sa voiture.

La classe musicale se tiendra dans



Les parents d'élèves ont aidé les enfants à nettoyer des dizaines de véhicules. Photo DNA

une ancienne colonie de vacances baptisée la Maison des Aliziers et permettra aux élèves de découvrir des activités diverses autour des ins-

truments de musique et des sons, activités que les enseignantes pourront ensuite prolonger en classe.

LH

67F-LO1 16

STILL

Le village a eu droit à sa toilette de printemps



Malgré des ramassages de déchets fréquents, les participants ont tout de même trouvé beaucoup d'ordures. Photo DNA

La municipalité de Still a organisé son Osterputz samedi 15 avril. Près de 50 Stillois de tous âges se sont réunis pour arpenter les rues et les abords du village afin de ramasser les déchets.

Parmi eux, une quinzaine de conscrits étaient présents. « Nous avons ramassé un peu moins de

déchets qu'au printemps dernier, ont confié les organisateurs. Mais il faut dire que les employés communaux participent au ramassage des déchets toute l'année et que l'association Still Vert pratique également des ramassages de décharges sauvages plusieurs fois par an. »

L. H.

STILL

La chorale Sainte-Cécile en quête de nouvelles recrues



Les portes sont grandes ouvertes pour accueillir de nouveaux choristes. Photo remise

La chorale Sainte-Cécile, qui a tenu son assemblée générale le 3 mars, cherche à recruter pour compléter ses pupitres.

Dans son rapport moral, le président de la chorale Sainte-Cécile de Still, Maurice Boehler, a souligné la forte présence aux répétitions hebdomadaires dans une ambiance certes de travail mais saine, solidaire et amicale.

La chorale assure tout au long de l'année la partie chantée des messes dominicales à Still mais aussi des enterrements, des mariages et des grands moments religieux de la communauté de paroisses.

Le bilan financier présenté

par la trésorière Corinne Royer fait état de comptes sains et équilibrés.

Le comité reste inchangé. Président : Maurice Boehler, vice-présidente : Marie Josée Widloeher, secrétaire : Charlotte Denis, trésorière : Corinne Royer, bibliothécaire : Emile Siegel.

Deux choristes nonagénaires

Les projets envisagés : la participation au marché gourmand, une rencontre avec la chorale de la commune allemande jumelée d'Oberwolfach et la fête de la Sainte-Cécile en novembre.

La directrice Rose-Marie Barthel a lancé un appel à celles et ceux qui souhaite-

raient intégrer la chorale. Celle-ci dispose d'un effectif un peu juste avec 15 choristes (sept hommes et huit femmes), en dépit de l'arrivée de deux nouvelles recrues.

Côté choristes toujours, des félicitations ont été adressées à Monique Rothwiller et Lydie Simon, toutes deux nonagénaires, toujours membres de la chorale.

L'orgue ayant bénéficié de récentes réparations, prises en charge par la commune, les choristes seront amenés à chanter occasionnellement du haut de la tribune.

L'assemblée s'est tenue en présence du maire Alexandre Gonçalves, du prêtre Joseph Stenger et du père Olivier Becker, le nouveau curé.

B. G.

STILL

La passion et l'excellence musicale à l'honneur



À la salle des Tuileries, les musiciens ont démontré tout leur talent et leur savoir-faire, pour le plus grand plaisir des spectateurs. Photo DNA

La Musique municipale de Still a donné un superbe concert de printemps à la salle des Tuileries, samedi 6 mai.

À leur arrivée, les musiciens ont été accueillis par les mélomanes venus en nombre avec un tonnerre d'applaudissements chaleureux et prolongés.

Un répertoire varié pour orchestre d'harmonie avec également des musiques de film et aussi une polka ou encore un pot-pourri des plus grands succès de Bruce Springsteen étaient au programme de la soirée de samedi.

Clin d'œil au couronnement de Charles III

La Musique municipale de Still a su captiver l'attention du public avec son interprétation énergique et passion-

née du morceau *Ross Roy* de Jacob de Haan.

« En choisissant de vous présenter ce premier morceau, nous avons voulu envoyer une petite pensée au roi Charles d'Angleterre en ce jour du couronnement », plaisantait la présidente Marie-Cécile Weber.

Et tout au long de la soirée, le chef d'orchestre Julien Gewinner a dirigé avec brio la quarantaine de musiciens sur scène en faisant ressortir chaque nuance et chaque couleur musicales.

Bruce Springsteen et les Gendarmes

Des solistes ont interprété avec talent des pièces musicales complexes et émouvantes.

Sur le morceau *Streets of Philadelphia*, extrait du medley des meilleures chansons de Bruce Springsteen, le pu-

blic a pu apprécier le brillant solo de saxophone d'Élodie Schweitzer.

Puis, il a découvert le talent immense de Marie-Cécile Weber et Julien Gewinner, associés pour présenter un solo de baryton et trompette sur le morceau *Bohemian Lovers*.

En deuxième partie, la musique du film *Le gendarme et les extra-terrestres* a mis une joyeuse ambiance dans la salle.

Le musicien Christian Fischer, sur le dernier morceau du programme, *The show must go on* de Queen, a offert un solo de guitare virevoltant.

Durant tout le concert, le public a applaudi chaleureusement chacune des prestations. À la fin du concert, les spectateurs enchantés ont demandé des rappels.

M.-R.K.

STILL

Le marché gourmand régale les convives



À l'occasion du marché gourmand de l'amicale des sapeurs-pompiers, les participants ont pu choisir leurs plats, de l'apéritif au dessert. Et tout le monde s'est régalé ! Photo DNA

Le traditionnel marché gourmand de l'amicale des sapeurs-pompiers de Still a enchanté tout le monde. Le vendredi 2 juin, sous un soleil estival, les participants sont arrivés dès l'ouverture, à 18 h.

« Nous avons préféré arriver tôt pour être sûrs de trouver une table ! C'est toujours agréable de se retrouver en famille ou entre amis pour déguster un bon repas composé de produits frais. De plus, cela nous permet de découvrir les producteurs et artisans locaux, c'est vraiment bien », ont déclaré Sylvain Berell et son épouse Véronique, de Muhlbach-sur-Bruche, qui étaient venus accompagnés de leur petite-fille Aria. « Et après le repas, nous prendrons une délicieuse glace ! » ont-ils ajouté en souriant.

Les artisans, restaurateurs et associations locales avaient préparé de nombreux plats qui éveillaient les papilles : waedele, terrine de foie gras, tartes flambées, ha-

rengs à la crème, grillades, tenders, fromages, etc. Les vins des vignerons locaux étaient également à l'honneur.

Jean-Claude Klotz, le président de l'amicale des pompiers, veillait activement au bon déroulement de la soirée.

Les associations locales participent

Les associations du village tenaient également des stands : l'association de parents d'élèves avait installé des jeux de plein air et proposait des gaufres et du popcorn, l'institut des aveugles Adèle de Glaubitz présentait les créations réalisées par les résidents, la chorale mettait en avant ses desserts aux fraises, les conscrits 2004-2005 proposaient des crêpes. Il y avait également un stand tenu par Camille Rudloff et Lili Bernhart, qui s'engagent ensemble dans le rallye Aïcha des Gazelles au Maroc l'année prochaine.

M.-R. K.

STILL

Cent boulistes au concours de l'Ascension

Avec le retour des beaux jours, les tournois de pétanque refont surface et à Still, l'amicale des boulistes est très active. Le jeudi 18 mai, l'association dirigée par Rémy Siegel a accueilli près de 100 passionnés de pétanque (30 triplettes) pour un concours très sympathique qui s'est déroulé sous un soleil généreux.

La triplette Les Rudloff a remporté la palme à l'issue de rencontres disputées.

En fin d'après-midi, Rémy Siegel a remis les prix aux lauréats du concours. Rendez-vous est déjà pris pour la prochaine édition.



FOOTBALL

Coupe Bruche-Ackerland : Dachstein a fait de la résistance

La finale entre Still/Mutzig et Dachstein (3-2) a conclu de fort belle manière la compétition en Coupe Bruche-Ackerland, lundi 29 mai à Bischoffsheim. Retour sur un combat dans lequel le Petit Poucet a failli renverser le grand favori.

La 45^e finale de la Coupe Crédit Mutuel Bruche-Ackerland a tenu toutes ses promesses. Sur le terrain d'abord où le Petit Poucet Dachstein (D2) a tenu tête à l'ogre ASM, qui évolue cinq crans plus haut. Le président du club de Régionale 1 Denis Hildenbrand a d'ailleurs tenu à rendre hommage et féliciter son vaillant adversaire, « une jeune et belle équipe qui nous a donné du fil à retordre ». L'ASM (Association Still-Mutzig) remporte son tout premier trophée sans vraiment convaincre. Mais ne dit-on pas souvent « qu'une finale ne se joue pas, elle se gagne... ».

Et Denis Hildenbrand d'insister à l'issue de la partie : « Mon équipe n'a pas été à la hauteur, je ne suis pas content de notre prestation. » Sans doute aussi parce qu'en face la ban-



Devant plus d'un millier de spectateurs, Dachstein (en vert) a tenu la dragée haute face à Still/Mutzig. Ce suspense a donné lieu à une belle finale, très disputée. Photo DNA/Pascal GEHLEN

de à Nicolas André affichait des qualités insoupçonnées. « D'aucuns prédisaient une correction, qu'on ne verrait pas le jour face à l'ASM. Mes joueurs ont montré beaucoup de caractère et ont évolué sans complexes. On est vraiment passés de peu à côté de l'ex-

ploit », résume le coach de Dachstein.

« Aujourd'hui je me suis réconcilié avec le football »

Cette finale 2022-2023 était ensui-

te et surtout une belle fête du football. « C'est beau un stade avec un public », souriait Claude Lutz, le maire de Bischoffsheim, encadré de nombreuses personnalités. Plus de 1 000 spectateurs ceinturaient en effet le terrain d'honneur à l'heure du coup d'envoi, certains, profitant de ce lundi estival pour jouer les prolongations. Le comité d'organisation avec son président Maurice Fritz, l'AS Bischoffsheim et ses bénévoles, dirigés par Christophe Pasquier, ont fait le reste. « J'ai retrouvé des sensations de mes jeunes années. Le football doit rester une fête et je crois qu'aujourd'hui on a retrouvé ces ingrédients. J'ai surtout été agréablement surpris de la qualité de jeu des « verts » (Dachstein). Je pense qu'aujourd'hui je me suis réconcilié avec le football, celui que j'ai connu » confie Marcel, ancien footballeur et spectateur neutre.

Le rideau est à peine tombé sur cette 45^e édition de la Coupe « Bruche-Ackerland » que son comité prépare déjà l'organisation de la saison 2023/2024. L'assemblée générale aura lieu le 20 juin à Nordheim.

J.-M. H.

Sur les autres terrains

C'est un fait assez rare pour le signaler, les U16 de l'Esme qui disputent le championnat de Régionale 1 ont remporté le titre de champion du Grand Est, en disposant samedi d'Amnéville (4-2). Les matchs de barrage qui opposeront les protégés de Corentin Munch à Épernay (match aller le 3, retour à Molsheim le 10) peuvent leur ouvrir les portes du championnat national.

Clap de fin en Régionale 2 féminines et malgré sa nette victoire devant Vendenheim (5-0), les filles de l'ES Molsheim/Ernolsheim doivent se contenter de la seconde place derrière Colmar, qui a écrasé Wolxheim (0-15). Duttlenheim a plié sur ses terres devant Hatten (0-5).

En District 1, Schirmeck/La Broque s'incline 3-1 à Fegersheim.

Le succès de Dinsheim (District 4) contre Schners-

heim (3-1) conforte la 3^e place des joueurs du président Scheidecker.

En match en retard de District 2, Innenheim s'est imposé à Illhaeusern II (1-2), samedi 27 mai. Les protégés de Paulin Husson ont fait la différence dans les dernières minutes : Mathieu Ehrismann (88^e) et Prince Wikamilet (90^e) ont fait trembler les filets avant que les locaux ne réduisent l'écart (90^e+3). Au classement, l'Union sportive (3^e) revient à deux points de Rossfeld II (2^e) à deux journées de la fin du championnat. A priori, entre un et quatre meilleurs 2^e des sept poules de D2 monteront en D1. Dans la dernière série, Blaesheim, vainqueur de Nordheim/Kuttolsheim (6-0) ravi la première place à Dahlenheim II, cette dernière comptant toutefois un match en retard. Ottrott a déclaré forfait contre Avolsheim.

De bonnes affaires à la bourse de puériculture



Il y avait foule à certains stands. La bourse de puériculture de la maison d'assistantes maternelles Little House de Still a une nouvelle fois connu un beau succès. Photo DNA

La maison d'assistantes maternelles (MAM) Little House de Still a organisé dimanche 16 avril au matin une bourse aux jouets, vêtements et affaires de puériculture à la salle des fêtes du village.

L'évènement a connu un vif succès et il était parfois même difficile de se croiser dans les allées où trônaient des tables remplies de vêtements, de livres, de jouets et de diverses affaires de puériculture.

L'occasion, une manière de faire des économies

« Je suis venue dans l'idée d'acheter des bodys à manches longues pour mon bébé qui naîtra à l'automne, commentait une future maman. J'en ai trouvé plusieurs, dans les tons neutres et

parfois de marques bien connues, et toujours au même tarif : 50 centimes pièces. Je suis largement consciente des économies que cela représente d'acheter d'occasion. »

« Ma petite fille aime beaucoup lire des livres et découvrir de nouvelles histoires, témoignait une autre mère de famille. Les livres sont souvent proposés à la vente dans de grands bacs entassés au pied des tables. Je regarde les titres que nous n'avons pas encore à la maison et les livres sont en très bon état. »

Exposants comme acheteurs semblaient en tout cas ravis des deux côtés des affaires réalisées au cours de la matinée. Tous ceux qui le souhaitaient ont pu se régaler d'une petite restauration proposée sur place.

L. H.

Des centaines de visiteurs à la 7^e bourse aux plantes

L'association pour la réhabilitation de la Tuilerie Sonntag de Still (Arts) organisait ce dimanche 30 avril la septième édition de sa bourse aux plantes. Des centaines de visiteurs s'y sont bousculés toute la journée.

Le coup d'envoi de la septième bourse aux plantes de l'Arts a été donné à 9 h du matin et, avant midi, près de 400 entrées avaient déjà été comptabilisées par les bénévoles organisateurs. « Notre bourse commence à être connue, se réjouissaient les membres de l'association. Les visiteurs, et même les exposants, font parfois de nombreux kilomètres pour venir. La formule a l'air de plaire. »

Une quinzaine d'exposants, dont trois nouveaux, étaient présents sur le site bucolique de l'ancienne briqueterie. « Je suis amoureuse de cet

endroit, confiait derrière son stand Nicole Schwartz, membre de l'association de longue date. Ce qui me plaît, c'est d'échanger avec les gens, de pouvoir expliquer et échanger des savoir-faire. Ma mère connaissait toutes les plantes et leurs vertus. Elle m'a donné l'envie de me former sur le sujet. »

Nicole Schwartz a pris soin d'expliquer aux intéressés les différentes plantes sauvages (poireaux, oignons, brocolis sauvages...) qui poussent dans son jardin et qu'elle propose aujourd'hui à la vente à tout petit prix, ainsi que sa manière de les cuisiner.

Des plantes originales

Les visiteurs ont eu le loisir d'admirer les divers plants et semis présents sur les étals. Parmi les plus originaux : des érables du Japon, des prunes noires, des jubarbes, des cerises jaunes ou encore des pe-



Les visiteurs sont souvent repartis les bras pleins. Photo DNA

tites tomates façon poivrons. Du miel, des objets d'arts en matériel de récupération ou encore des confitures étaient également disponibles, tandis que les résidents de l'institut des Aveugles du village proposaient

des objets en céramique et en bois et des plants produits dans sa serre.

L'Arts proposera prochainement une soirée guinguette, toujours sur le site de l'ancienne tuilerie.

L. H.

67F-LO1 16



LES PATCH VOICES ONT CHANTÉ LA RÉSISTANCE ET LA LIBERTÉ

Le groupe vocal Patch Voices a offert, samedi 27 mai à la salle des fêtes, un spectacle complet de protest songs intitulé Résiste, mêlant adroitement musiques, chansons et comédies. Les bénéficiaires de l'évènement étaient au profit des deux associations, Vue du Coeur et Adèle de Glaubitz.

Ces mêmes associations nous ont concocté une première partie remplie d'énergie avec une performance au Djembé par les résidents de l'Institut des aveugles. Ensuite, c'est avec beaucoup d'émotion que les enfants de Vue du Coeur ont chanté accompagnés au piano.

Tous les ingrédients étaient réunis pour passer une très belle soirée !

Les associations et les Patch Voices vous remercient d'avoir répondu présent et pour votre générosité pendant cet évènement si particulier.





« OSTERPUTZ » À L'ÉGLISE DE STILL



© Conseil de Fabrique

Chaque année, à l'approche des fêtes de Pâques, a lieu un grand nettoyage de notre église paroissiale. Il se déroule sur deux jours, l'après-midi. D'abord intervient l'équipe des hommes qui a pour tâche de nettoyer la partie haute. Le lendemain, c'est au tour de l'équipe des femmes qui s'occupe du parterre et des sols. Sous la conduite de Simone Haag qui coordonne l'ensemble, chacun, chacune, s'affaire à son poste. Les uns pour dépoussiérer les autels, les stalles, les confessionnaux, le chœur, laver les statues, aspirer les dessus des bancs, nettoyer les sacristies.

Les autres pour passer l'aspirateur et récurer les sols. Échelles, escabeaux sont déployés. Seaux, chiffons, serpillères, plumeaux et aspirateurs sont sollicités. Tout ceci avec le même objectif final : rendre notre église propre, belle et accueillante. Des nettoyages de moindre ampleur ont également lieu au cours de l'année.

Nous accueillons volontiers d'autres volontaires. Merci de prendre contact avec nous.

Au nom du groupe.

Maurice Boehler, président du Conseil de Fabrique

UN AIR DE GUINGUETTE À L'ANCIENNE TUILERIE

Un air de guinguette à l'ancienne tuilerie ? Le pari un peu fou a été relevé ! Le 16 juin dernier, plus de 300 personnes sont venues à la tuilerie déguster des tartes flambées dans une ambiance musicale. Pour l'occasion, parés des plus belles lumières, ses bâtiments étaient mis en valeur par un éclairage éphémère. Une redécouverte pour ceux qui connaissaient déjà le site. Merci aux Stillois venus nombreux partager cette soirée festive !



© Betty Pons



Nouveauté au Messti !

Spectacle de la troupe Cantaro pour les enfants à la salle des fêtes de STILL

Dimanche 20 août à partir 17h

Spectacle offert par la commune

ATCHALAPARTA

CONTES, PERCUSSIONS ET CHANTS VENUS D'ESPAGNE



MESSTI de Still

19-20-21 AOÛT 2023

FÊTE FORAINE -- SAMEDI-DIMANCHE-LUNDI

«Häri Middää»

Dim. 03 Septembre dès 11H

Fête du Hareng



Déjeuner dansant avec DJ Dominique

Menu 20 €
Hareng à l'ancienne ou Grande Assiette froide garnie
Pommes de terre "Gchweldii"
Dessert / Café

Enfants 10€
(<10ans)

Uniquement en prévente - Places limitées
Organisé par l'amicale des Pêcheurs à la Salle des Fêtes de STILL
Renseignements : 0687430942 (C.JAEGLE) ou 0388501678 (M.STROH)



BRUCHE SPORTS ACADEMY

En partenariat avec **STILL TONIC**

SAISON 2023/2024

vous propose à partir du **7 septembre**

Renforcement musculaire
Les jeudis 18h30 - 19h30



Fitness
Les jeudis 19h30 - 20h30



110€ pour la saison et cela vous permet de participer à l'ensemble des séances du programme ci-dessus.

Inscription sur <https://www.helloasso.com/associations/bruche-sports-academy>



ou plus rapide par là ...

Renseignements :
✉ multisports.bsa@gmail.com
☎ 06.21.32.16.24



AMICALE DES CAMPEURS

**Soirée
Tartes Flambées et pizzas
au camping
à partir de 18h30**

**29 JUILLET 2023
14 AOÛT 2023
09 SEPTEMBRE 2023**



Calendrier



→ Août

19-21 : MESSTI
(ASA)

→ Septembre

3 d : Fête du hareng
(Amicale des pêcheurs)

9 s : Atelier autour du fait maison
(Commission Vie associative)

16 s : Repair Café
(ASA)

16-17 : Journées du patrimoine
(Tuilerie Sonntag)

23 s : Dîner dansant
(MAM)

→ Octobre

14 s : Atelier autour du fait maison
(Commission Vie associative)

→ Novembre

4 s : Soirée Carpes Frites
(Musique Municipale)

11 s : Cérémonie du souvenir
(Musique Municipale-Chorale St Cécile)

→ Décembre

18d : Concert de Noël
(Musique Municipale)

26 l : Marche de la St Etienne
(ASM Foot)

ANNONCE

Suite au sinistre qu'a subi notre maison le lundi 4 juillet 2022, merci de bien vouloir mettre à notre disposition les photos & vidéos que vous auriez pu prendre, même de loin, et tout particulièrement celles correspondants au début de l'incendie du 14 rue des Vergers au Lotissement La Colline à STILL.
Contact : 06.16.11.50.73 & contact@sevrain.com

Marcel Sevrain

NAISSANCES

Nicolas Navet, né le 25 mai 2023
fils de Lucas et Apolline Navet

Léane Jost, née le 02 juin 2023
fille de Tony Jost et de Justine Royer

BAPTÊME CIVIL

Eline Wolff, Suzie Wolff et Emilie Wolff
le 10 juin 2023

GRANDS ANNIVERSAIRES

JUILLET

M. Julien Seyller, né le 22 juillet 1933
fêtera ses 90 ans

Mme Marlène Schell, née le 25 juillet 1938
fêtera ses 85 ans

Mme Marguerite Lang, née le 25 juillet 1938
fêtera ses 85 ans

Mme Marthe Schoenbock, née le 27 juillet 1940
fêtera ses 83 ans

M. Jean-Louis Bautz, né le 02 juillet 1941
a fêté ses 82 ans

M. Richard Steck, né le 07 juillet 1941
a fêté ses 82 ans

Mme Marie Antoinette Monsch, née le 10 juillet 1941
fêtée ses 82 ans

Mme Claire Jardiné, née le 24 juillet 1941
fêtera ses 82 ans

Mme Marie Thérèse Reyser, née le 18 juillet 1943
fêtera ses 80 ans

AOÛT

M. Laurent Kubler, né le 24 août 1927
fêtera ses 96 ans

Mme Jacqueline Klein, née le 26 août 1933
fêtera ses 90 ans

Mme Monique Zimmer, née le 09 août 1941
fêtera ses 82 ans

M. Claude Hergault, né le 30 août 1941
fêtera ses 82 ans

SEPTEMBRE

Mme Marie Antoni, née le 19 septembre 1935
fêtera ses 88 ans

M. Jean Specht, né le 18 septembre 1936
fêtera ses 87 ans

Mme Huguette Pons, née le 07 septembre 1937,
fêtera ses 86 ans

M. Gilbert Fredembach, né le 19 septembre 1939,
fêtera ses 84 ans

M. Emile Fischer, né le 21 septembre 1940
fêtera ses 83 ans

Mme Monique Lotz, née le 11 septembre 1941
fêtera ses 82 ans

Mme Marie Antoinette Haag, née le 18 septembre 1941
fêtera ses 82 ans

M. Gérard Mehl, né le 11 septembre 1942
fêtera ses 81 ans

M. Roger Seyller, né le 09 septembre 1943
fêtera ses 80 ans

M. Jean-Pierre Stoll, né le 19 septembre 1943
fêtera ses 80 ans

DÉCÈS

M. Christophe Knoll,
décédé le 07 mai 2023

M. Gino Tristano,
décédé le 21 mai 2023

M. Jean-Marie Siegel,
décédé le 11 juin 2023

M. Jacky Pflumio,
décédé le 22 juin 2023

M. Jean-Paul Schott,
décédé le 10 mai 2023

Mme Corinne Collard,
décédée le 29 mai 2023

Mme Marthe Sonntag,
décédée le 22 juin 2023

M. Joseph Weber,
décédé le 10 juillet 2023

SÉANCE DU 4 AVRIL 2023

MEMBRES PRESENTS : Alexandre GONCALVES, Johann GUENARD, Chantal SITTLER, Nicolas FERNANDEZ, Adjoint
Olivier PERNET, Carine LUX, Tiffanie RAETH, Bruno HELBERT, Jean-Noël GRASSWILL, Aurore MOINE, Chantal OHREL,
Stéphanie FRANKINET.

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : Hubert WIDLOECHER, Adjoint, Mélanie MORE-DESIRE, Audrey REUTER, Thomas
PASCUAL, Catherine JAEGLE.

MEMBRES ABSENTS NON EXCUSES : Matthieu WIDLOECHER

- SUBVENTION COMPLÉMENTAIRE POUR LES CLASSES DE DECOUVERTE - CP/CE1 ET CE2/CM1

Suite aux délibérations prises en date du 13 décembre 2022 allouant des subventions aux classes de Madame Sophie Widloecher, enseignante au CP/CE1 et de Madame Sophie Menrath, enseignante au CE2/CM1 pour des séjours découverte et considérant que lors de ces séjours plusieurs enfants d'une même fratrie participeront à ces classes de découverte.

Le Conseil Municipal décide d'allouer un montant complémentaire de 30 euros par enfant pour le séjour des CP/CE1 et 24 euros par enfant pour le séjour des CE2/CM1 pour les familles ayant deux enfants de la même fratrie participant à ces classes de découverte.

Voté à l'unanimité

- COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2022

Sous la présidence de Monsieur Johann Guenard adjoint aux finances, chargé de la préparation des documents budgétaires, le Conseil Municipal examine le compte administratif communal et le compte de gestion 2022 qui s'établit ainsi :

- **BUDGET COMMUNAL**

Fonctionnement

Dépenses	1 123 345,45 €
Recettes	1 682 663,59 €
Excédent de clôture	559 318,14 €

Investissement

Dépenses	577 609,80 €
Recettes	358 016,93 €
Restes à réaliser en dépenses :	47 500,00 €
Déficit global avant reste à réaliser :	219 592,87 €
Besoin de financement :	267 092,87 €

Excédent global après reste à réaliser 292 225,27 €

- **BUDGET CAMPING**

Exploitation

Dépenses	138 804,66 €
Recettes	160 406,63 €
Excédent de clôture :	21 601,97 €

Investissement

Dépenses	16 556,07 €
Recettes	17 276,07 €
Excédent de clôture :	720,00 €

Excédent global 22 321,97 €

◦ BUDGET FORET

Fonctionnement

Dépenses	52 100,30 €
Recettes	63 245,57 €
Excédent de clôture	11 145,27 €

◦ BUDGET RESTAURANT

Fonctionnement

Dépenses	8 518,75 €
Recettes	16 110,06 €
Excédent de clôture	7 591,31 €
Excédent global	4 192,23 €

Investissement

Dépenses	6 798,16 €
Recettes	3 399,08 €
Besoin de financement	3 399,08 €

Hors de la présence de Monsieur Alexandre Gonçalves, Maire, le Conseil Municipal approuve les comptes administratifs et le comptes de gestion 2022.

POUR : Hubert WIDLOECHER, SITTLER, GUENARD, FERNANDEZ, PERNET, LUX, MOINE, MORE-DESIRE, GRASSWILL, RAETH, HELBERT, OHREL

S'ABSTIENT : JAEGLE, FRANKINET

• AFFECTATION DES RÉSULTATS 2022 DES BUDGETS AUX DIFFERENTS BUDGETS 2023

◦ BUDGET COMMUNAL

Déficit d'investissement	219 592,87 € (compte 001)
Reste à réaliser en dépenses	47 500,00 €
Besoin de financement de la section d'investissement	267 092,87 € (compte 1068)
Excédent à reporter	292 225,27 € (compte 002)

◦ BUDGET CAMPING

Excédent d'investissement	720,00 € (compte 001)
Excédent à reporter	21 601,97 € (compte 002)

◦ BUDGET FORET

Excédent à reporter	11 145,27 € (compte 002)
----------------------------	---------------------------------

◦ BUDGET RESTAURANT

Déficit d'investissement	3 399,08 € (compte 001)
Besoin de financement de la section d'investissement	3 399,08 € (compte 1068)
Excédent à reporter	4 192,23 € (compte 002)

POUR : Hubert WIDLOECHER, SITTLER, GUENARD, FERNANDEZ, PERNET, LUX, MOINE, MORE-DESIRE, GRASSWILL, RAETH, HELBERT, OHREL

S'ABSTIENT : JAEGLE, FRANKINET

• VOTE DES TAUX DE LA FISCALITÉ DIRECTE LOCALE – FIXATION DES TAUX DES TAXES FONCIÈRES ET DE LA COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES POUR L'ANNÉE 2023

Depuis 2020, le taux de Taxe d'Habitation (TH) est figé à sa valeur de 2019 jusqu'en 2022 inclus suite à la réforme de la fiscalité directe locale.

A compter de 2023, le taux de la Taxe d'Habitation (TH sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale) peut à nouveau être voté et modulé par les collectivités locales en référence à l'article 1636 B sexies du CGI – Code Général des Impôts.

Il est proposé, suite à ces informations de valider le taux d'imposition en 2023 par rapport à 2022 et de les porter à :

- Taxe d'habitation sur les propriétés bâties : 24.03 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 26.55 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 103.92 %
- Cotisation foncière des entreprises : 23.48 %

Les taux communaux n'ont pas été augmentés par le Conseil Municipal depuis 2009, soit 15 années.

Voté à l'unanimité

• BUDGET PRIMITIF 2023

VU la réunion de travail du Conseil Municipal du 13 mars.2023,

VU la réunion avec le Conseiller aux décideurs locaux du 21 mars 2023,

VU le débat d'orientation budgétaire du 28 mars 2023,

○ **BUDGET RESTAURANT**

19 692,23 € en dépenses et recettes de fonctionnement

7 799.08 € en dépenses et recettes d'investissement

○ **BUDGET FORET**

115 515,27 € en dépenses et recettes de fonctionnement

○ **BUDGET CAMPING**

148 585,97 € en dépenses et recettes d'exploitation

22 070,00 € en dépenses et recettes d'investissement

○ **BUDGET COMMUNE**

1 798 297,27 € en dépenses et recettes de fonctionnement

884 826,30 € en dépenses et recettes d'investissement

POUR : GONÇALVES, Hubert WIDLOECHER, SITTLER, GUENARD, FERNANDEZ, PERNET, LUX, MOINE, MORE-DESIRE, GRASSWILL, RAETH, HELBERT, OHREL

S'ABSTIENT : JAEGLER, FRANKINET

- SUBVENTION POUR LA CAISSE D'ASSURANCE ACCIDENTS AGRICOLES DU BAS-RHIN (CAAA)

Créées en 1889 sous l'autorité de BISMARCK à l'époque de l'annexion à l'Empire allemand de l'Alsace et de la Moselle, les Caisses d'assurance-accidents agricoles (CAAA) d'Alsace-Moselle constituent la plus ancienne organisation de protection sociale en activité en France. Elles sont régies par le Code des assurances sociales. Les cotisations constituent le financement professionnel des CAAA.

Dans le cadre de la location des baux de chasse communaux la commune participe au financement de la CAAA et fixe le montant de la subvention à 3000 euros.

POUR : GONÇALVES, Hubert WIDLOECHER, SITTLER, GUENARD, FERNANDEZ, PERNET, LUX, MOINE, MORE-DESIRE, GRASSWILL, RAETH, HELBERT, OHREL

S'ABSTIENT : JAEGLE, FRANKINET

- MODE DE CONSULTATION DES PROPRIETAIRES – BAUX DE CHASSE

Dans le cadre de la future location des baux de chasse communaux pour la période 2024-2033 le conseil municipal décide de consulter par écrit les propriétaires fonciers ayant à se prononcer sur l'affectation du produit de la location de la chasse.

Voté à l'unanimité

- COMMISSION CONSULTATIVE COMMUNALE DE LA CHASSE (4C)

Le Maire informe le Conseil Municipal de la préparation du dossier de la chasse en vue de la location de cette dernière pour la période 2024-2033. Il est ainsi nécessaire de constituer la Commission Consultative Communale de la Chasse.

Aussi le Conseil Municipal désigne et décide que ces mêmes personnes siégeront au sein de la commission de relocation en cas d'adjudication publique ou d'appel d'offres.

- M Alexandre Gonçalves, Maire, président de la 4C,
- Mme Carine Lux et M. Hubert Widloecher en qualité de représentant de la commune

POUR : GONÇALVES, Hubert WIDLOECHER, SITTLER, GUENARD, FERNANDEZ, PERNET, LUX, MOINE, MORE-DESIRE, GRASSWILL, RAETH, HELBERT, OHREL

CONTRE : JAEGLE, FRANKINET

- LA MISSION CONFORMITÉ ET CONTRÔLE EN APPLICATION DU DROIT DU SOL (ADS)

La commune de Still adhère à l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique (ATIP) depuis plusieurs années pour l'instruction des autorisations d'urbanisme (Déclaration Préalable Permis de Construire, Permis d'aménager)

Aussi dans le cadre d'une mission de contrôle de la bonne application des autorisation d'urbanisme délivré par la commune, il incombe au Maire de vérifier la conformité de ces mêmes autorisations.

Il est ainsi proposé au Conseil Municipal de faire appel au concours de l'ATIP pour la mission « Conformité et Contrôle de l'application du droit des sols » en appui au Maire.

Les coût sont les suivants :

- Un permis de construire = 1 acte soit 180 €
- Une déclaration préalable = 0,75 acte soit 135 €
- Un permis d'aménager = 1,25 acte soit 225 €
- La visite de contrôle sera facturée 180 € (même si elle ne donne pas lieu à un procès-verbal)

Voté à l'unanimité



SÉANCE DU 30 MAI 2023

MEMBRES PRESENTS : Alexandre GONCALVES, Hubert WIDLOECHER, Chantal SITTLER, Johann GUENARD, Nicolas FERNANDEZ, Adjoints

Carine LUX, Jean-Noël GRASSWILL, Tiffanie RAETH, Bruno HELBERT, Chantal OHREL, Aurore MOINE, Olivier PERNET, Thomas PASCUAL, Audrey REUTER

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : Mélanie MORE-DESIRE, Catherine JAEGLE, Matthieu WIDLOECHER, Stéphanie FRANKINET

- SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR LES AMIS DE L'IMPRO DU RIED

Suite à la performance remarquable, un jeune homme de Still est qualifié pour le championnat de France de Para-Natation à Bellerive-sur-Allier et afin de lui permettre d'y participer, une participation financière a été demandée à la commune.

Le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention exceptionnelle d'un montant de 200 euros aux amis de l'impro du Ried concernant le soutien financier pour la participation d'un jeune homme au championnat interdépartemental de Para-Natation.

Voté à l'unanimité

- AGRÉMENT D'UN NOUVEAU PARTENAIRE-ASSOCIE POUR LE LOT DE CHASSE N°3

Vu la demande de Monsieur Hubert Derigny, Président Adjoint de Chasse « La Gilloise » pour l'agrément de Monsieur Cédric Meyer en tant qu'associé et vu l'avis favorable de la Commission Consultative Communale de Chasse (4C).

Le Conseil Municipal donne son accord pour l'agrément de la personne nommée ci-dessus en tant que partenaire associé.

POUR : GONÇALVES, Hubert WIDLOECHER, SITTLER, GUENARD, FERNANDEZ, PERNET, LUX, MOINE, MORE-DESIRE, GRASSWILL, RAETH, PASCUAL, HELBERT, OHREL, Matthieu WIDLOECHER, REUTER

CONTRE : FRANKINET

- RAPPORT D'OBSERVATIONS DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES GRAND EST CONCERNANT LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA RÉGION DE MOLSHEIM MUTZIG

Conformément à l'article L. 243-8 du code des juridictions financières et suite à la présentation du rapport d'observations définitives de la Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig (CCRMM) à son assemblée délibérante.

Le Conseil Municipal prend acte du Rapport d'observations définitives de la Communauté de communes de la région Molsheim-Mutzig de la Chambre Régionale des comptes Grand Est.

- ASSURANCE STATUTAIRE - MANDAT D'ÉTUDE

Cette délibération est proposée aux collectivités et établissements du Bas-Rhin pour donner mandat d'étude au Centre de Gestion du Bas-Rhin pour le renouvellement du contrat groupe d'assurance statutaire qui garantit contre le risque financier lié à l'incapacité temporaire ou permanente de travail des agents.

Aussi, il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser M. Le Maire à signer et transmettre toutes pièces de nature administrative, technique ou financière, nécessaire à l'exécution de la présente délibération par le Centre de gestion.

Voté à l'unanimité

- BUDGET COMMUNAL – DURÉE DES AMORTISSEMENTS DES SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT

Considérant l'obligation de pratiquer l'amortissement des subventions enregistrées sur les comptes 20 (immobilisation incorporelles) conformément à l'article L 2321-2/28 du Code Général des Collectivités.

Il est proposé au Conseil Municipal d'appliquer la méthode de l'amortissement linéaire prorata temporis à compter de la mise en service du bien, de fixer les durées d'amortissements pour les subventions d'équipement de déroger à l'amortissement pour les sommes inférieure à 1500€.

POUR : GONÇALVES, Hubert WIDLOECHER, SITTLER, GUENARD, FERNANDEZ, PERNET, LUX, MOINE, MORE-DESIRE, GRASSWILL, RAETH, PASCUAL, HELBERT, OHREL, Matthieu WIDLOECHER

S'ABSTIENT : REUTER, FRANKINET

- DÉCISIONS MODIFICATIVES

- **BUDGET COMMUNE**

Suite à la délibération concernant la durée des amortissements des subventions d'équipement

042 Dépenses 6811	Dotations aux amortissements	+ 2 000,00
040 Recettes 28041512	Groupement coll. – GFP bâtim. et inst.	+ 2 000,00

POUR : GONÇALVES, Hubert WIDLOECHER, SITTLER, GUENARD, FERNANDEZ, PERNET, LUX, MOINE, MORE-DESIRE, GRASSWILL, RAETH, PASCUAL, HELBERT, OHREL, Matthieu WIDLOECHER

S'ABSTIENT : REUTER, FRANKINET

- MISE EN PLACE D'UN PLAN DISTRIBUTION PASTILLE IODE

La gestion d'un accident nucléaire ou radiologique majeur nécessite la mise en œuvre de mesures destinées à limiter les conséquences d'une émission de substances radioactives. Suivant les niveaux d'exposition prévus, il peut s'agir notamment d'un confinement, d'une évacuation ou d'une simple restriction de la consommation d'eau (issue d'un captage d'eau potable) et d'aliments.

Dans les zones susceptibles d'être contaminées par l'iode radioactif, la prise de comprimés d'iodure de potassium constitue une action complémentaire de protection des populations en saturant momentanément la glande thyroïde afin d'empêcher la fixation des isotopes radioactifs de l'élément, diminuant ainsi les risques de cancer de la thyroïde.

Les présentes dispositions ont pour objet l'organisation de la distribution des comprimés d'iodure de potassium sur le département du Bas-Rhin et plus précisément sur le commune de Still.

Le Conseil Municipal prend acte de la mise en place d'un plan iode sur le territoire de Still.

- GRATUITE DE LA SALLE DES FÊTES « LES TUILERIES »

L'article L. 2144-3 du CGCT autorise l'utilisation de locaux communaux par les associations, les organisations syndicales ou les partis politiques qui en font la demande, aussi suite à l'exposé de Monsieur le Maire.

Le Conseil Municipal décide de la gratuité de la salle des fêtes concernant le concert du 27 mai 2023 interprété par Patch Voices au bénéfice des associations « Vue du cœur » et « Adèle de Glaubitz ».

Voté à l'unanimité

- NOUVEAU RÈGLEMENT D'UTILISATION DE LA SALLE DES FÊTES « LES TUILERIES »

Vu l'exposé de Monsieur le Maire concernant les nouvelles dispositions du règlement d'utilisation de la salle des Fêtes « Les Tuileries ». Le Conseil Municipal accepte le changement du règlement de la salle des fêtes à partir du 1er juillet 2023 pour toute nouvelle location.

Voté à l'unanimité

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Vous prenez la route des vacances ?

Partez sereinement en demandant la surveillance

de votre domicile pendant votre absence.

Le bon réflexe
contre les
cambriolages



Les départs en vacances estivales approchent. Afin de prévenir les éventuels cambriolages, le **dispositif gratuit Opération Tranquillité Vacances (OTV)** des services de police et de gendarmerie vous propose de veiller sur votre logement pendant votre absence et de vous prévenir en cas d'anomalie.

L'Opération Tranquillité Vacances est un service de police et de gendarmerie qui propose de veiller sur votre domicile pendant des absences prolongées et de vous prévenir en cas d'anomalie (vous-même ou une personne de confiance proche du lieu). La surveillance est assurée par des patrouilles effectuées de jour comme de nuit, en semaine et le week-end.

Le dispositif fonctionne dans tous les départements français. L'inscription peut se faire tout au long de l'année, même hors des vacances scolaires. La durée d'absence ne peut excéder 1 an.

Conditions d'inscription

- Domicile concerné : résidences principales et secondaires ;
- Durée d'absence : jusqu'à 12 mois ;
- Inscription : de 45 jours jusqu'à la veille du départ.

Comment s'inscrire ?

Inscription en Gendarmerie

Pour l'inscription sur place, vous devez vous munir de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Conservez bien le récépissé de votre demande d'inscription.

Démarche en ligne

- La connexion se fait via le site Service-Public.fr ;
- Identifiez-vous via France Connect ;
- Complétez le formulaire en ligne.

À l'issue de votre inscription en ligne, vous recevrez également un récépissé de votre demande par courriel ainsi qu'un formulaire reprenant toutes les informations communiquées.

Pensez à vous inscrire quelques jours avant votre départ, que ce soit sur place ou en ligne